



Mlika Hamdi

L'identité : une constante logique ou un prédicat appartenant au lexique ?

<http://mlikahamdi.unblog.fr>

Ce texte est tiré d'un mémoire de D.E.A soutenu en 1993 à Paris I sous la direction du Prof. Jacques Bouveresse. Ce n'est qu'à l'instant où je me prête à publier ce texte que je découvre l'article de Mme Leila Raid intitulé : « L'identité de l'objet : l'héritage humien de Quine », publié dans la Revue de Métaphysique et de morale, 2003/2- n°38, pp.181-197. Au moment où j'ai commencé à lire cet article, mon texte était prêt pour être publié dans Dogma : il constituera d'ailleurs le noyau d'un livre en cours de rédaction finale et dans lequel je reviendrai sur les thèses de Mme Leila Raid qui sont largement sujettes à discussion surtout autour de la question des rapports entre Quine et Hume.

Je vais essayer, dans cet article, d'expliquer comment, au lieu de servir d'occurrence pour une mise en cause, voire une révision du domaine et de la forme de la logique classique, le concept d'identité logique chez Quine va plutôt s'insérer dans un projet « pragmatique » visant sa simplification. C'est le lien intrinsèque entre prédicat d'identité et Logique que je voudrais interroger ici, en me posant la question des circonstances dans lesquelles l'identité a été incluse par Quine dans le champ de la logique moderne.

1 - Qu'est-ce que l'identité ?

« Chaque chose, affirme Quine, est identique à elle-même et à rien d'autre »¹.

L'intérêt accordé à la notion d'identité vient essentiellement du fait qu'il existe une classe d'énoncés du genre : « $x = x$ », n'étant ni des énoncés triviaux ni nécessairement faux.

Je vais essayer, dans ce travail, de montrer comment Quine définit cette classe d'énoncés logiques, et comment il va chercher, par-là, à résoudre le paradoxe de l'identité, en l'incluant en tant que prédicat spécial dans le domaine de la logique classique.

Je peux dire que ce paradoxe se situe, quant à son intérêt pour le progrès de la connaissance, sur le même plan que les grands paradoxes sémantiques et logiques fort connus.

¹ Quine (1953), p.211.

En d'autres termes, ce travail cherchera à répondre à la double question suivante :

Qu'est-ce que l'identité ?

Qu'elle est sa place dans la théorie logique ?

D'abord, l'identité possède un caractère informatif réel, qui constitue, à première vue, son utilité. Ensuite, elle est liée à la question de l'universalité, c'est-à-dire à l'admission des classes, qui sont des entités nécessaires pour les mathématiques. En effet, il n'y a pas seulement deux sortes d'énoncés d'identité (les énoncés tautologiques comme « $x = x$ », et ceux absurdes comme « $x = y$ »), mais trois, c'est-à-dire, ceux dans lesquels nous donnons une information non-linguistique sur un objet donné.

L'identité est, selon Quine, une relation ouverte s'exprimant absolument entre des variables. Elle provient d'une particularité du langage, à savoir la présence dans celui-ci de noms différents et de termes redondants censés désigner les mêmes objets référentiels, d'où les difficultés qui résultent de sa simple définition dans les termes de l'expérience.

2 - L'identité : une notion logique confuse ou philosophiquement controversée ?

Quelles sont les sources linguistiques, ontologiques et logiques de confusion et d'ambiguïté au sujet de l'identité ?

Pourquoi est-elle, comme le souligne Quine lui-même, « une source de perplexité philosophique »² ?

Il est sûr que les confusions de l'identité et les solutions controversées à son sujet portent principalement sur le caractère « tautologique », « trivial » et « absurde », des énoncés logiques composés au moyen de son signe « = ». La question revient donc à essayer d'expliquer, dans ces conditions précisément, le prédicat d'identité et à lui construire, eu égard à ses propriétés, des règles de validité. En d'autres termes, il s'agit de chercher, au moyen du langage logique, la possibilité d'établir la vérité d'un usage logique de l'identité sans qu'il soit néanmoins un usage trivial ni un usage susceptible de n'engendrer que des faussetés nécessaires.

La validité d'un usage logique cohérent de l'identité doit donc obéir à deux impératifs :

(1) l'homogénéité de la théorie logique et (2) les particularités formelles de l'identité.

Autrement dit, la validité recherchée doit aboutir à une formalisation des propriétés de l'identité qui répond à des besoins relatifs à l'inférence logique dans les contextes multiples de son application.

L'identité est ordinairement conçue comme une opération qui relie les références de deux ou de plusieurs termes ou désignations distinctes, et les pose comme identiques, c'est-à-dire, une opération qui établit la non-différence de certains objets considérés. Mais que traduit-elle en vérité ? Une relation ? Or, ce terme est plus confus que ce qu'il est censé définir. Il est difficile de savoir s'il s'agit dans ce cas d'une relation mentale et psychologique dans l'esprit du sujet, ou d'une relation d'expression dans le langage utilisé, ou d'une relation empirique dans la réalité physique ?

Que dit-on au juste lorsqu'on dit que toute chose est identique à elle-même et à rien d'autre ?

² Quine : « Identity, Ostension and Hypostasis », dans Quine (1965), p. 65.

À supposer qu'on dise par là quelque chose qui serait une traduction, dans le langage, de l'identité de la chose avec elle-même, en quoi diffère-t-elle, dès lors, de la simple attribution d'existence ?

En d'autres termes, qu'est-ce qui fait que « $x = x$ » diffère de « $(x) x$ » ?

S'agit-il tout simplement d'un glissement dans le métalangage ? Ou bien s'agit-il d'une montée vers un niveau d'analyse supérieur qui serait celui des classes, et ainsi écrire logiquement l'identité de « x » en termes de relation qui comprend toutes les paires d'objets semblables, à savoir (x,x) , pour la distinguer finalement de « x » ?

À supposer qu'en effet, lorsqu'on dit que « x » est identique à lui-même, c'est-à-dire, lorsqu'on pose le principe de sa réflexivité, on dise quelque chose qui transcende la simple attribution d'existence, les interprétations syntaxiques, sémantiques, objectuelles, etc., de l'identité, sous-déterminées par cette propriété en question, ne s'entendent pas sur la façon de construire formellement cette identité, ni sur la façon d'écrire logiquement cette construction.

On conçoit, ordinairement, cette propriété essentielle qu'a toute chose d'être identique à elle-même et à rien d'autre, comme un principe d'individuation, d'unicité et de diversité numérique, qui fait que « x » ne peut en aucun cas se confondre ontologiquement et épistémologiquement avec « y », et on peut se demander, par conséquent, si « l'identité de x », qui ne se confond pas d'ailleurs avec « x », n'est pas une abstraction injustifiée, inutile, et dangereuse même ?

Autrement dit, si x est identique à x et à rien d'autre, et si y est identique à y et à rien d'autre, tout énoncé de la forme : « $x = y$ » est un énoncé dépourvu de sens, et on ne voit pas, dès lors, pourquoi doit-on distinguer entre l'identité de x , y , z , ... et x , y , z , eux-mêmes ?

La mise en question sémantique du caractère « tautologique » de l'identité, ou la distinction entre la nécessité et la contingence de la fausseté des énoncés logiques formulés à partir d'elle, ne suffisent pas, car dire que « $x = x$ », c'est en définitive ne rien dire, et dire que « $x = y$ », c'est relier, de façon arbitraire et injustifiée, deux objets qui sont absolument distincts dans la réalité, de manière à engendrer un énoncé nécessairement absurde.

Outre ces aberrations logiques, toute attribution de vérité à un énoncé d'identité implique, dans les deux occurrences de son usage, une adhésion explicite à une ontologie platonicienne constituée d'entités abstraites : d'une part, l'usage « tautologique » de l'identité se transforme en un facteur de dédoublement ontologique, à savoir l'objet, l'individu, d'un côté, et sa propriété essentielle de l'autre, c'est-à-dire la propriété pour un individu donné d'être identique à lui-même à aucun autre individu, mais on voit très bien comment cela arrive à donner lieu à une nouvelle entité abstraite qui vient s'ajouter à ce dont elle est propriété. Dans ce cas, lorsqu'on dit que « $(x) x = x$ », non seulement on ne dit rien d'informatif au sujet de la réalité, mais on se trouve aussi dans une situation étrange et paradoxale: on utilise un nom pour désigner une entité inexistante, et on parle conjointement et sans discrimination, de ce qui existe et de ce qui n'existe pas. D'autre part, toute affirmation de la vérité d'un énoncé d'identité de la forme « $(x)(y) (x = y)$ », nous conduit à sacrifier la diversité numérique des individus et nous contraint à les subsumer sous des catégories universelles abstraites, pour sanctifier, en fin de compte, tout discours rationnel sur les particuliers.

On voit comment, dans ces deux cas, l'usage de l'identité nous plonge dans le non-sens d'une ontologie d'universaux et d'entités abstraites.

Tout semble dire ici que l'identité se condamne elle-même, ce qui est, de mon point de vue, faux, car ce qui condamne, en vérité, ses usages, ce sont bel et bien les mots de « propriété », de « relation » que nous avons utilisés dans le contexte d'une esquisse de

sa définition sans qu'ils soient clairement bien définis. Le sort de la notion d'identité repose, à mon avis, sur la nature de notre compréhension du sens de ces termes, et sur notre définition de leur usage.

En effet, que cherchons-nous à dire exactement lorsque nous disons que l'identité est une relation d'une chose avec elle-même, ou qu'elle est une relation entre des objets distincts ? Que cherchons-nous à dire exactement lorsque nous distinguons entre un objet et ses propriétés ?

L'identité de l'objet avec lui-même (la propriété qu'a « x » d'être uniquement « x ») est-elle du même ordre que l'identité de propriété entre deux objets différents (« x » et « y » sont identiques du point de vue d'une ou de plusieurs propriétés communes à « x » et à « y ») ?

Il est clair que le sort du concept d'identité se montre inséparable de toutes ces questions liées au statut des relations et des propriétés.

Dans ce contexte, la question que je voudrais poser est la suivante: Peut-on définir l'identité en termes de relation sans pour autant admettre des propriétés ?

Selon C.J.F.Williams³, qui reprend à son propre compte le point de vue wittgensteinien dans le *Tractacus*, les confusions de l'identité sont essentiellement liées à sa définition comme une relation.

Ainsi, si on considère l'identité comme une relation entre des noms, elle sera ou bien une relation entre un individu et un autre, et dans ce cas, nous dirons qu'un individu est « la même chose » qu'un autre individu, ce qui est nécessairement faux, ou bien, elle sera une relation entre l'objet et lui-même, et on aura de cette façon la « plus triviale des tautologies ». Mais, si on renonce au concept de relation, et si on considère que l'identité appartient plutôt à la catégorie des prédicats à une place, nous aurons des énoncés qui ne sont pas nécessairement faux, ni simplement tautologiques. Cette mise en question chez C.J.F.Williams, du concept relationnel de l'identité, vient au service d'une interprétation syntaxique des variables de quantification, selon laquelle la forme logique d'un énoncé d'identité change de (1) à (2) :

«...est le même que »

«Quelque (chose) est à la fois ...et »

Cette façon de traduire logiquement l'identité nous dispense, selon lui, de la distinction entre langage et métalangage que nous impose la définition de l'identité comme une relation entre des noms. La traduction logique du signe d'identité au moyen de la variable, du quantificateur, et de la conjonction, nous autorise à définir l'identité des objets et leur différence en termes de répétition ou de changement de la variable, et nous permet de satisfaire notre besoin d'un signe d'identité pour résoudre convenablement certains paradoxes logiques, symbolisé par Xi.

La critique wittgensteinienne de la théorie qui pose l'identité comme une relation, ou sa version chez Williams, sont assez intéressantes relativement à notre recherche des sources de confusion à son sujet, mais peut-on y voir autre chose qu'une méprise « positive » ? C'est ce qui semble en tout cas, l'opinion de Wittgenstein sur l'identité, si nous croyons Quine.⁴

Selon Quine, nous pouvons résoudre adéquatement ces confusions sans renoncer néanmoins à son concept relationnel, chose que récuse en principe C.J.F.Williams. C'est bien parce que l'identité est une relation entre des noms, que les confusions à son

³ C.J.F. Williams: *What is identity?*, Oxford, Clarendon, 1989.

⁴ Quine, *Le mot et la Chose*, Traduction Française : Paul Gochet, Paris, Flammarion 1978, P. 74.

sujet apparaissent, et tout le problème consiste à s'engager dans la résolution de ces confusions en préservant la spécificité de l'identité, et son rôle, en tant que telle, dans la simplification du langage de la science et de son ontologie.

Bien que la position de l'identité comme une relation entre des noms ou entre des noms et des descriptions, provienne d'une certaine particularité du langage, à savoir la présence dans celui-ci de termes redondants censés désigner les mêmes objets, l'identité n'est pas réductible à une simple relation d'expression dans le langage. Ce qui est affirmé identique dans un énoncé d'identité quelconque, ce sont les choses nommées et non pas les noms, et c'est à travers cette voie que nous concluons à la vérité ou à la fausseté de l'énoncé en question. L'identité, bien qu'elle soit, dans ce sens bien précis, relative au langage, ne tient pas cependant sa vérité et sa fausseté d'une simple investigation linguistique ou d'une simple réflexion sur les significations des mots, pour se réduire, en fin de compte, à la simple synonymie entre les expressions. L'identité traduit plutôt une relation extralinguistique entre les objets nommés eux-mêmes. C'est ce que souligne fortement Quine dans *Methods of Logic*:

« To say that the need of identity derives from a peculiarity of language is not to say that identity is a relation or expression in language. On the contrary, what are identical are the objects with themselves and not the names with one another; the names stands in the statement of identity, but it is the name objects that are identified. Moreover, no linguistic investigation of the names in a statement of identity will suffice, ordinarily to determine whether the identity holds or fails.⁵

Si l'identité n'est pas une relation d'expression dans le langage, elle n'est pas non plus, vu sa relation avec la nature redondante du langage, une relation d'expérience dans le flux des impressions sensorielles.

La définition de l'identité dans ces termes nous permet, selon Quine, non seulement de résoudre les confusions à son sujet, mais aussi de tirer profit de sa simplicité et de son utilité. L'identité est déjà en place dans la langue, et dans le schème conceptuel, bien qu'elle soit embrouillée sous l'usage ordinaire.⁶

L'examen de l'identité est donc un examen « descriptif » et non pas « justificatif » : l'identité est une pièce fondamentale de la langue et du schème conceptuel, et une composante essentielle de son mécanisme référentiel: elle est reliée au langage par le biais de sa nature « redondante », et occupe, dans la fixation des références des objets, un rôle fonctionnel important.

Cela dit, quelles sont donc les questions que couvre la notion d'identité et sur lesquelles le désaccord émerge et en quelque sorte persiste ?

Il y a en premier lieu le statut relationnel de l'identité: est-elle une relation ou non ? Comment se définit un usage non-trivial et vrai des énoncés d'identité ? Un énoncé d'identité possède-t-il ou non une certaine « valeur de connaissance »⁷ ?

Il y a ensuite la classe des questions qui concernent les rapports entre l'identité et la prédication, et entre leurs formes logiques respectives: faut-il ou non (et comment) distinguer entre le « est » dans « A est B », et le « est » dans « A est B » dans le sens de « A est identique à B » ?

⁵ Quine (1970), p. 209.

⁶ Quine (1973), p. 88, où il écrit: « Identity, another component of our referential mechanism, ... fogs up under ordinary usage. »

⁷ L'expression est à Frege (1891-1892), p.102. Le but de Frege consiste à chercher une valeur pour la connaissance de $a = b$ qui diffère de celle de $a = a$.

Un nom peut-il occuper une position prédicative ? Si oui, faut-il distinguer entre deux catégories de noms ? Y-a-t-il une quelconque communauté de forme logique entre un schéma d'identité et un schéma prédicatif, qui va jusqu'à mettre en cause certaines propriétés de l'identité, son caractère symétrique par exemple ?⁸ La copule dans un énoncé d'identité est-elle une copule spéciale ? Comment distinguer entre les deux formes logiques de tels énoncés sans le recours à une interprétation spéciale de la force désignative de « est » ?

Il y a finalement la classe des questions qui tournent autour des critères d'admissibilité ontologique : comment identifier les classes d'objets si elles existent ? Les individus sont-ils les éléments ultimes et primitifs de la réalité ? Quel est le rapport entre le « Tout » et ses parties : une fusion de ses éléments constitutifs, ou bien une composition non méréologique de ses parties ? Le « Tout » est-il une addition, un universel abstrait, ou bien est-il identique à ses parties ?

3. Esquisse d'une critique de Hume

Bien que J. Hintikka nous propose une interprétation qui rapproche les « modalités causales » en général, chez Hume, des phénomènes intentionnels dans leur acception husserlienne, la critique humiennne de la causalité, de l'identité et de la substance, vise plutôt à montrer comment ces pseudo-relations ne sont que de simples penchants de l'imagination humaine, et ne s'égalent pas du tout avec l'évidence sensorielle des impressions. Si on peut se permettre de parler d'un principe commun entre Hume et Quine c'est bien leur intérêt pour les stimulations sensorielles, et non pas leur tendance à intentionnaliser les modalités physiques (Hume) ou les modalités analytiques (Quine). Quine n'est pas le David Hume de la sémantique ; il est plutôt le David Hume du savoir total relié aux stimulations sensorielles par des liens plus complexes que ne pouvait les imaginer David Hume lui-même.

Pour ce dernier, l'identité n'est ni une façon de parler, ni une question philosophique sérieuse: son intérêt n'est que psycho-descriptif dans le sens où nous comprenons comment fonctionne notre esprit tout simplement. Du point de vue de Quine, lorsque nous philosophons sur l'identité nous faisons beaucoup plus que philosopher simplement sur l'imagination humaine.

Contre la tradition aristotélicienne, l'empirisme des impressions tel qu'il est défendu par Hume veut remettre en cause tout cadre rationnel pour construire les données immédiates du réel, c'est-à-dire, toute justification qui transcende la simple impression dans son interruption et sa variabilité. En tant que procédés inductifs infondés, ces cadres sont considérés par Hume comme des entités créées par l'imagination qui nous renseignent d'avantage sur la nature de notre esprit que sur la réalité du monde senti. L'identité n'est pas un trait de nos objets-impressions, ni un trait de notre langage, mais un trait de notre esprit et de sa nature simple et insensible aux transitions.

D'un point de vue humien, l'identité n'est donc pas une relation: le corps n'est pas identique à lui-même car l'impression n'est pas continue (dans ce cas, l'identité provient d'une action de l'esprit qui pose l'impression comme ininterrompue), et ne traduit aucune relation de succession entre des objets qui sont ses parties ou ses phases (dans ce cas, l'identité provient de ce qui caractérise la pensée métaphysique, à savoir le principe essentialiste de finalité.)

⁸ C'est l'une des thèses de D. Zaslavsky, développée dans son article : « Existence, identité et prédication », Revue philosophique, 1984, 109^{ème} Année, Vol CLXXIV, p. 27.

Entre Hume et Quine, l'empirisme a évolué : l'expérience, d'une part, cesse de jouer un rôle décisif et ultime dans la détermination des significations de nos idées sur la réalité extérieure, et d'autre part, la signification empirique d'un énoncé individuel dépend de la totalité de la science naturelle. Les rapports entre nos impressions sensorielles et nos hypothèses théoriques sont assez complexes pour être suffisamment expliqués au moyen de la méthode vérificationniste.

L'empirisme sans les dogmes de Quine est une refonte des rapports qui relient la théorie à l'expérience au sein d'une considération effective des conditions de leur connexion dans le schème conceptuel. L'examen de la question de l'identité ne s'effectue pas en dehors de ce cadre : ce prédicat à deux places, ce terme général, cette particule conceptuelle qu'est l'identité, fait partie, selon Quine, de notre appareil conceptuel et de son mécanisme référentiel à partir duquel nous essayons d'acquérir une connaissance objective du monde.

4 - Quine et l'identité

Pour bien comprendre la signification du concept d'identité dans la philosophie de Quine, son rôle dans la logique et son statut dans l'ontologie de la science, il est certes préalable de mettre au clair les trois idées centrales suivantes :

1- L'identité est une **relation absolue et ouverte** :

« Quantification, écrit Quine, depends on there being values of variables, same or different absolutely...For a language with quantification in it there is but one version of "x=y"....⁹

2- L'identité est une pièce fondamentale de la **langue** et du **schème conceptuel** :

« (L'enfant), aura beau lui arriver de se mesurer avec l'emploi individuant de « pomme » avant d'avoir entièrement maîtrisé les conceptions physiques dans leur ensemble, l'usage qu'il fait alors de l'individuation sera vicié par des mésidentifications de pomme distinctes dans le temps, ou par de fausses distinctions entre pommes identiques. »¹⁰

3- L'identité contribue, de par sa **complétude**, son **universalité**, et son caractère pratique, à simplifier la théorie logique :

3.1- Le prédicat d'identité, pour un langage donné, peut-être adéquatement défini une fois que ses notations canoniques sont spécifiées : cette méthode de définir l'identité (ou selon une expression que Quine lui-même utilise, de la « simuler ») dépend, partiellement, du caractère fini ou nombrable du lexique des prédicats. «Le prédicat « = » se paraphrase donc en une combinaison de ces prédicats. »¹¹

3.2- Le prédicat d'identité permet l'élimination des termes singuliers, et par là, « la suppression des lacunes de valeurs de vérité. »

⁹ Quine: Review of Geach, Reference and Generality, in Philosophical Review, 73. Cité par Michael Dummett dans: Frege – Philosophy of language, 2ème ed Harvard University Press, Cambridge, Mass., p.561.

¹⁰ Quine (1969) Traduction française p. 20.

¹¹ Jean Largeault : « L'épistémologie de Quine », Revue *Critique*, Année 1977, p.75.

La conception de l'identité ne peut être parfaitement saisie en dehors de ces trois idées centrales que je vais essayer d'analyser.

Selon Quine, tant que l'acquisition des termes généraux n'a pas eu lieu, le rôle de l'identité demeure non-manifeste et ne peut que fonctionner à vide. L'identité dépend donc de l'acquisition des termes qui divisent leurs références, et n'est utile que pour un langage dans lequel figure une telle catégorie de termes.

D'un autre côté, Quine parle de l'identité en tant que critère ou condition d'admissibilité ontologique : point d'entité sans identité.

L'identité (et corrélativement tout l'appareil de l'identification) est donc une condition fondamentale de la maîtrise du langage, dans laquelle l'usage adéquat des termes à référence divisée met le point sur son rôle et son utilité. Par conséquent, les termes individuant se distinguent des autres expressions du langage, par la forme de leur acquisition et les conditions de leur maîtrise. En d'autres termes, la distinction (dans le comportement verbal évoluant) entre un terme vrai d'un objet unique (terme singulier et nom propre), et un terme vrai de plusieurs objets (terme général à référence divisée), dépend de l'apprentissage des mécanismes de l'individuation et de l'identité.

C'est uniquement au moyen des « pléonasmes » de l'identification que nous pouvons cadrer nos ostensions acquérir progressivement une certaine connaissance objective du réel, et distinguer, non seulement les termes généraux relatifs de ceux qui sont de masse, mais aussi les termes généraux relatifs de ceux qui sont absolus, ainsi que de ceux qui sont des termes de masse relatifs.

Grâce à l'identité, ces différents termes cessent d'être situés sur le même plan : « maman » devient un corps singulier, homogène (« une convexité spatio-temporelle cohésive » dirait Quine), alors que l'eau reste une masse éparpillée. Ces diverses distinctions de termes constituent une pièce essentielle dans la conception de Quine et dans sa critique de P. Geach qui élabore une théorie dans laquelle l'identité est posée comme relative.

5 - Identité et Ostension

Parmi les thèses de Quine qui ont marqué la pensée philosophique en mettant au jour une nouvelle conception de la traduction, figurent celles de l'indétermination de la signification et l'inscrutabilité de la référence. Selon Quine, on ne peut pas élucider la question de savoir exactement quelle expression traduit le mieux « gavagai », par exemple, ni par des moyens ostensifs ni par des moyens non-ostensifs.

Or, comme nous l'avons remarqué, Quine distingue les termes à référence divisée (« gavagai ») des termes de masse et de couleur, en invoquant la condition de leur maîtrise, c'est-à-dire, le principe d'individuation: où cesse un gavagai et où commence un autre. Cependant, explique-t-il, ce principe n'est pas maîtrisable au moyen de la simple ostension, « si persistante soit-elle. »

La différence entre les expressions également requises pour traduire « gavagai » réside dans ce principe non-ostensif d'individuation: si ces expressions renvoient respectivement à une même portion d'univers, leur différence est à chercher dans une « modalité de découpage » qui ne s'apprend ni par simple ostension ou conditionnement ni par simple connaissance des règles grammaticales du langage. A chaque fois qu'on désigne ostensivement des parties différentes d'un objet, nous indiquons l'objet, et inversement.

Le choix d'un nom d'objet pour fixer la référence de l'ostension est « solidaire, écrit Quine, d'un faisceau de particules grammaticales et de constructions associées à ces particules. »¹² Parmi ces particules et ces constructions figure le « est » de l'identité.

Les expressions qui rendent compte de façon égale de l'objet-lapin n'ont pas seulement des significations différentes (au sein d'une même langue ou entre langues différentes), mais elles sont vraies aussi de choses différentes. Les expressions comme « lapin », « partie non détachée de lapin », « segment temporel de lapin », « lapinité », et bien d'autres, sont sémantiquement et grammaticalement différentes, et possèdent des prétentions référentielles également différentes. La référence objective est inscrutable, conclut Quine, et l'ostension, au lieu de nous fournir le critère d'identité tant recherché, ne fait en vérité qu'y trouver sa condition de possibilité, et celles de sa continuité et de son prolongement. Le rôle de l'ostension dans l'identification des objets spatio-temporels est limité. L'ostension est incapable de distinguer entre les différents emplois des termes à comportement « occurrentiel » double (des termes « vert » ou « alpha », etc.), et c'est plutôt à l'analyse contextuelle que va revenir la tâche de démêler ces divers emplois par une mise au clair systématique de leurs positions grammaticales et des modes de leur occurrence. Dans ces conditions, l'ostension demeure certes un repère empirique indirect, et les niveaux de l'analyse se trouveront ramenés à des niveaux pour ce repère lui-même, alors nous parlerons non seulement d'une ostension directe, mais aussi d'une ostension différée, et d'une ostension doublement différée.

Dans le cas de certains termes qui se comportent, selon le contexte de leur occurrence, d'une part, comme des termes généraux concrets, et d'autre part comme des termes singuliers abstraits, Quine distingue entre ces différents niveaux, afin de mieux mettre au clair le rôle de l'analyse contextuelle dans l'identification, et montrer comment l'ostension différée, par opposition à celle qui est directe dont l'unique rôle consiste à dire qu'un terme est seulement vrai d'un point-objet en direction duquel on indique, intervient dans le cas des termes singuliers abstraits. L'ostension serait doublement différée, s'il vient s'ajouter un second usage abstrait des signes numériques ou autres symboles pour pointer en direction de l'objet abstrait.

Se limitant à n'être qu'un simple repère d'empiricité connecté aux niveaux de l'emploi contextuel, l'ostension va trouver dans l'identité sa condition sine qua non.

6 - Peut-on se baigner deux fois dans le même fleuve ?

Les confusions liées au principe d'identité sont déjà en œuvre dans le dilemme d'Héraclite, apôtre du devenir, qui dit que nous ne pouvons pas nous baigner deux fois dans le même fleuve à cause de l'écoulement. En identifiant le concept d'objet-fleuve avec celui de fleuve-processus, Quine va essayer de résoudre ce dilemme. Une chose physique, pense Quine, est à chaque moment une sommation d'états momentanés et simultanés d'atomes éparpillés dans l'espace, ou d'autres particules plus petites.¹³

Cette conception de l'objet physique (sa définition comme une somme de moments-particules) marque un point décisif dans la polémique avec les théories relatives et sortales de l'identité. L'identité se relie, chez Quine, au schème « objectifiant », et s'insère dans le flux de l'expérience en tant que structure postulée en quelque sorte, et non pas en tant qu'attribut intrinsèque des choses indépendamment de la langue et du schème conceptuel.

¹² Quine (1969), p. 45

¹³ Quine (1958), p. 210.

L'analyse quinéenne permet de résoudre le problème de l'unité-identité d'un objet-processus physique sans le subsumer entièrement sous la question de l'unité d'une succession de phases, et de réduire ainsi la question de l'identité d'un objet physique à celle de l'unité de son parcours physique, ce qui fait que le prédicat « est identique » devient le privilège de certaines successions de phases-objets au détriment d'autres.

Au-delà de tout « essentialisme » catégorial ou ontologique, Quine veut insister sur le fait que l'identité est constitutive de l'unité d'un objet physique pris au sens de processus, ainsi que l'identité de ses phases-parties prises au sens d'un tout en extension, tout en renonçant à le situer ontologiquement sur le même plan. Il résulte d'une telle analyse qu'un objet-fleuve est un processus dans le temps et l'espace, et ses phases ne sont que des parties momentanées de ce même processus. C'est la réponse que donne Quine au problème posé par Héraclite: ni identifier ontologiquement les parties au tout dont elles sont les parties, ni mettre en question l'identité du tout avec lui-même. Nous pouvons, conclut Quine, nous baigner deux fois dans le même fleuve, mais ce que nous ne pouvons pas faire, c'est nous baigner deux fois dans la même partie temporelle du fleuve. En d'autres termes, une phase du fleuve est en même temps une phase de l'eau, alors que deux phases du même fleuve ne sont pas, en général, de la même eau. Désigner, cependant, le fleuve en tant qu'entité singulière consiste, selon Quine, à parler de l'identité du fleuve en la substituant à la parenté fluviale, sans pour autant poser comme identiques la totalité des phases de l'eau et la totalité des phases du fleuve.

L'imputation de l'identité permet ici de décider de la désignation ostensive qui reste ambiguë en dehors de l'appareil référentiel lui-même.

Comme c'était le cas avec le terme « gavagai », l'identité du fleuve est un moyen pour résoudre les ambiguïtés de la désignation d'un processus se consumant-dans-le-temps ou d'un objet mobile dont la référence reste inscrutable par-delà les hypothèses analytiques de la langue utilisée. Incapable de fixer d'elle-même la référence de son objet sans le choix prioritaire d'un certain regroupement naturel plutôt qu'un autre, l'ostension se relie aux particules descriptives et démonstratives de l'identité et de l'appareil référentiel. Le choix « physicaliste » qu'elle autorise comme cadre pour « construire » en quelque sorte « l'objectivité » des objets-processus, n'est en aucun cas l'instauration dans le temps d'un « support » de fiction qui relie à tort des impressions sensorielles séparées ou des phases successives d'un objet.

L'expression le « Cäyster », en tant que phrase occasionnelle fonctionnant comme un nom d'objet, désigne un objet concret qui dispose de toutes les conditions de singularité et d'identité, et se présente néanmoins comme une addition qui convient à une ontologie simple et économique, et ne se confond pas avec une quelconque entité abstraite au sens où l'est une classe par exemple.

L'acte de désigner ostensivement un objet physique donné est en vérité accompagné, dans son effectuation et son prolongement, par les particules conceptuelles de l'appareil référentiel et de l'identité, et trouve sa condition de possibilité dans l'acquisition et l'usage des termes généraux.

7 - Identité et distinction entre abstrait et concret

Lorsque nous affirmons que deux phases momentanées du même objet-fleuve (qui est identique à lui-même en tant qu'objet singulier concret) sont identiques, nous voulons dire deux choses : (1) d'abord que l'objet-fleuve est identique à ses phases successives ou à ses objets-parties, étant donné qu'à chaque fois que nous désignons ostensivement une phase momentanée ou une partie temporelle donnée de ce processus, ou aurons

désigné le fleuve en tant qu'entité singulière concrète incluant ses phases (qui sont distinctes et non-identiques entre elles) ; et (2) ensuite, cette identité de l'objet-fleuve, singulier et concret, est conditionnée par la possibilité d'affirmer, à un moment déterminé du processus, l'identité entre une phase de l'eau et une phase du fleuve. Il est clair que pour mieux résoudre le dilemme héraclitien, Quine est obligé d'inclure dans son ontologie, les « instants » à côté des objets concrets.

Si identité et ostension se combinent dans l'identification des objets singuliers concrets, à partir de cette spécification de la dimension temporelle de leur devenir-être, comment peut-on dès lors, tracer une frontière claire entre le concret et l'abstrait, et distinguer de surcroît, entre ce qui désigne une entité réelle et ce qui désigne un attribut abstrait ?

À dire vrai, cette question s'est posée dans le contexte de son examen de l'ostension des couleurs, où Quine se demande si l'extension spatio-temporelle des objets spécifiés comme concrets et identiques, ne s'avère pas être en vérité une sorte d'extension conceptuelle dans laquelle surgit un amalgame dangereux entre l'ostension qui désigne une généralité attributive et celle qui désigne une singularité concrète.

L'ostension d'une chose rouge semble, en effet, fonctionner comme celle du fleuve qui est une chose réelle et singulière. Quine préfère poser le terme « rouge » comme un terme général, qui contrairement à un nom propre ou un nom singulier, ne désigne pas une référence singulière. Les termes généraux ne peuvent occuper qu'une position prédicative et sont vrais d'une pluralité d'objets concrets. Quine ne distingue pas seulement les termes généraux des termes singuliers concrets, mais aussi des termes singuliers abstraits qui désignent une référence singulière mais de nature abstraite, tels que les attributs.

L'identité joue un rôle décisif dans la distinction entre le concret et l'abstrait via sa tâche fonctionnelle importante dans la distinction de ces différentes catégories de termes : (1) d'abord, elle permet de distinguer entre les termes singuliers qui désignent préférentiellement des entités singulières concrètes, identiques et en devenir spatio-temporel, et les termes généraux qui désignent prédicativement des objets concrets, identiques, et (2) ensuite, elle permet de distinguer tous ces termes des termes singuliers abstraits, c'est-à-dire, des noms d'attribut et de tous les termes qui désignent des entités abstraites ne disposant d'aucun critère clair d'individuation.

À côté de la distinction entre concret singulier et concret général, l'identité nous permet de distinguer entre l'abstrait utile et l'abstrait qui n'est qu'une hypostase et une réification linguistique au sujet d'une propriété. D'un point de vue strictement logique, cette double distinction est décisive, car elle permet de discerner les termes qui peuvent occuper, dans les phrases logiques, une position référentielle authentique (les noms propres, éliminables finalement au profit des seules variables liées), non seulement des noms d'attribut qui ne peuvent pas occuper une telle position, mais aussi et surtout des termes généraux ou prédicats dont la validité logique s'exprime en termes d'extensions et non d'objets individuels. Or, si la première distinction concerne les types d'objets (individus ou universaux), cette deuxième signifie que seuls les termes singuliers peuvent apparaître dans les emplacements réservés aux variables de la quantification. Le test de l'ostension nous a montré comment en pointant en direction de l'objet-fleuve singulier, c'est-à-dire, en indiquant ostensivement ses phases qui se succèdent dans l'espace-temps, l'identité de cet objet est, à chaque fois, supposée et comprise. Elle entre dans la signification d'un nom qui nomme non-distributivement un individu concret unique, alors qu'elle n'entre la signification d'un terme général que pour fixer son rapport avec sa référence divisée, sans qu'il soit néanmoins vrai des objets concrets. Or, dans le cas d'une forme géométrique, par exemple, ce qui est supposé identique c'est une sorte d'attribut partagé par les figures tracés comme ses exemplifications.

L'identité permet de fixer une référence réelle par opposition à celle qui n'est qu'une simple réification, et procure à nos théories logiques et scientifiques d'une manière générale, des conditions de simplicité et d'économie considérables. N'étant pas une simple relation d'expression dans le langage, elle renvoie à une relation empirique entre des objets concrets par le biais de son expression relationnelle entre des termes singuliers, des noms propres, des descriptions définies et des variables. Ce statut bien particulier accordé à l'identité en tant que relation et son rôle décisif dans la fixation du sens et de la référence des signes grammaticaux, montrent comment la relation d'identité symbolisée par « = » doit figurer entre les signes-jetons désignant des objets singuliers concrets, c'est-à-dire, entre les choses nommées et non pas entre les signes et les expressions grammaticales, ni non plus entre les attributs et les propriétés partagés par un certain univers d'objets. Ce statut et ce rôle montrent aussi comment sa relativisation à une connaissance préalable des termes généraux et des noms communs n'est valable que pendant une phase initiale de notre apprentissage du langage. Notre usage de la langue arrive à se débarrasser de toute dépendance par rapport aux termes généraux pour exprimer en définitive une relation absolue entre les noms singuliers. C'est de là que Quine va puiser ses arguments les plus forts contre le projet de la relativisation de l'identité chez P. Geach, N. Griffin et en un autre sens chez D. Wiggins.

8 - L'identité: une notion absolue ou relative ?

L'approche Quine portant sur le concept d'identité forme, avec les travaux de Traski et de Frege, ce que nous pouvons désormais appeler la théorie standard de l'identité. C'est par opposition à cette théorie que les projets de P. Geach, N. Griffin et D. Wiggins visant sa critique en tant qu'absolue, vont se constituer.

Chez Frege, l'identité est distincte de la simple prédication et exprime une relation absolue et primitive. Après une première solution exposée dans *Begriffsschrift*, la distinction entre le sens et la référence des expressions (ou des phrases qui sont des noms complexes) qu'il élabore dans *Über sinn und Bedeutung*, jette les bases de la théorie classique de l'identité. Il s'agit avant tout de savoir si un énoncé d'identité donné peut posséder ou pas une valeur pour la connaissance. Selon Frege, certains énoncés d'identité sont informatifs et ont un contenu précieux pour le progrès de la connaissance. En remplaçant le schéma ancien de sujet-prédicat par celui nouveade fonction-argument (une opération qui au yeux de Geach, ne peut remplacer la structure du langage pour définir la forme logique de certains termes occurrentiels), Frege arrive à changer le rapport de la pensée à la vérité: la valeur de vérité pour une proposition donnée devient l'objet nommé ou désigné qui est distinct du sens de la proposition elle-même, c'est-à-dire, du mode linguistique selon lequel elle représente sa référence.

Cette distinction fregéenne capitale entre le sens et la référence des propositions résout le problème des énoncés qui ont la même référence mais des sens différents (les énoncés d'identité), en dissociant deux types de valeurs qui leur sont attribuées: une valeur cognitive et une valeur de vérité logique. Ainsi, les énoncés d'identité qui sont utiles pour la connaissance sont ceux qui, bien que leurs références ne changent pas, ont un mode de présentation différent. Autrement dit, un énoncé d'identité informatif (disons « a = b ») comporte deux signes de noms qui, tout en dénotant la même référence et tout en posant la même valeur de vérité (l'objet désigné) nous procure une pensée différente, c'est-à-dire, un contenu qui couvre l'ensemble de la proposition affirmative différent de « a = a ».

La solution proposée par Frege assigne à la loi leibnizienne dite loi de « substitutivité » un rôle logiquement important, et c'est bel et bien de cette loi que découleront les propriétés essentielles de l'identité dans sa formulation théorique classique, y compris chez Quine. En effet, le principe de substitutivité que Quine pour sa part appelle le principe de l'indiscernabilité des identiques, est considéré contenant les lois qui gouvernent l'emploi de l'identité.

Le fait de trouver des contre-exemples à ce principe général contraint Quine à l'amender en quelque sorte, qualifiant de préférentiellement opaques, à l'intérieur des phrases, les positions pour lesquelles ce principe n'est pas un mode valable d'inférence. Or, quelles sont les lois qui découlent de ce principe fondamental posant l'identité comme absolue ?

La loi de réflexivité : « $x = x$ ». (2) La loi de symétrie : « si $x = y$, alors $y = x$ ». (3) La loi de transitivité : « si $x = y$ et $y = z$, alors $x = z$ ».

Les projets d'une théorie de l'identité comme relative se définissent avant tout comme une mise en question de la validité de ces lois. Pour N. Griffin, en tant qu'elle exprime ces trois lois, la théorie de l'identité absolue est sujette à de sérieuses objections.

Si nous suivons la théorie classique lorsqu'elle formule le principe de Leibniz comme suit : (« $x = y$ » ssi « x » a chaque propriété qu'a « y » et ssi « y » a chaque propriété qu'a « x »), alors, conclut Griffin, outre que cette loi donne lieu à des paradoxes « modaux » difficile à résoudre, elle ne permet pas à un objet réel donné dont on a affirmé l'identité, de perdre et d'avoir de nouvelles propriétés. Si nous nous plaçons dans une véritable situation de devenir, nous pouvons aisément trouver des contre-exemples dans lesquels le principe de Leibniz-Quine ne s'applique pas. Le prédicat « le même homme » n'est pas un prédicat absolu : le même homme n'est pas le même absolument, car le fait qu'il était A dans son enfance et B dans son âge adulte met à plat l'idée de l'indiscernabilité de A et de B. Sur cette base, nous pouvons remédier à la thèse de l'identité absolue, (1) d'abord en n'acceptant dans le domaine de la quantification que des prédicats « datés » et (2) ensuite, en réécrivant la loi de Leibniz dans une nouvelle notation dans laquelle figure un opérateur de temps. La théorie de l'identité absolue repose sur une généralisation de l'égalité mathématique, alors qu'en vérité, l'identité est un concept polygame, c'est-à-dire un prédicat qui exige l'addition d'un terme général pour avoir un sens. A l'instar de l'existence, l'identité ne peut pas être déterminée simpliciter, et nous devons renoncer à lui formuler une théorie de type Quine-Frege au bénéfice d'une variété de relations d'identité relativisées.

À côté de la théorie de l'identité relative célébrée par Geach et Griffin, nous trouvons celle de David Wiggins où il s'agit de s'opposer à la théorie classique en défendant ce qu'il appelle « la dépendance sortale de l'identité ». Cette théorie débouche sur un « essentialisme » conceptuel qui met définitivement à plat l'appareil quantification et de la logique standard, pour réhabiliter en fin de compte la conception d'Aristote.

Quine renvoie dos à dos la théorie de Geach-Griffin qui soutient l'idée d'une variété de relations d'identité relativisées aux termes généraux, et la théorie de Wiggins selon laquelle une assertion d'identité n'est vraie que si l'on dispose d'un concept sortal « F » sous lequel tombent les éléments « a », « b », etc.

9 - Identité et Logique

Il s'agit maintenant d'esquisser une réponse à la question que nous avons posé au niveau même du titre de cet article, à savoir : l'identité fait-elle partie des constantes de la Logique ou de son stock lexical ?

Comme nous l'avons précédemment constaté, Quine considère que la distinction entre les termes singuliers (définis ou indéfinis) et les termes généraux, est une distinction capitale pour le projet logique lui-même. En excluant pour les prédicats et les termes généraux la possibilité d'occuper, dans les phrases logiques, une position autre que prédicative, Quine opère une distinction logiquement importante entre deux catégories d'expressions logiques : celles qui désignent distributivement une pluralité d'objets, et celles qui désignent des objets uniques. Ce résultat n'a été possible que grâce à l'identité considérée dans sa dimension absolue et universelle. Mais ce qui autorise, aux yeux de Quine, son inclusion dans le domaine de la Logique en tant que l'une des constantes de son appareil, c'est surtout son étroite relation avec la vérité telle qu'elle est définie au sein du système formel. Ainsi, si nous considérons le prédicat d'identité comme un prédicat ordinaire et comme un simple terme non-logique, nous risquerons de mettre en péril, selon Quine dans *Philosophy of Logic*, notre propre définition de la vérité logique construite au moyen de la structure grammaticale canonique et de la montée sémantique. En effet, dans ce cas, les énoncés que nous pouvons former moyennant le signe « = », deviennent logiquement faux une fois que nous remplaçons le prédicat d'identité par d'autres. Le fait de considérer ce prédicat comme faisant partie du vocabulaire non-logique, réduit des vérités logiques extrêmement évidentes et simples, telles que (« $x = x$ », ou (Il existe y) ($x = y$), etc., en des vérités non-logiques et, par conséquent, extra-logiques. Vue les propriétés bien particulières dont dispose ce prédicat (une entité idéologique bien spéciale), à savoir sa complétude, son universalité, sa compatibilité avec tous les prédicats et toutes les fonctions de vérité, il serait préférable, pour des raisons pragmatiques aussi, de l'inclure dans le vocabulaire purement logique et de l'admettre en tant que constante au même titre que les autres. Or, bien que la théorie de l'identité soit liée à la théorie de la quantification du point de vue de sa validité et de sa démontrabilité, la logique de l'identité demeure « une branchette non réductible à la logique de la quantification. Sa notation, écrit Quine, comprendra celle de la logique de la quantification plus le signe additionnel « = ». »¹⁴ La validité de ses schémas et formules peut donc dépendre seulement de la simple signification de l'identité sans aucun recours à leur structure quantificationnelle. Une fois que ses propriétés ont été, explicitement et virtuellement, mises en forme canonique en relation avec sa simple signification ou avec les règles de la logique de la quantification, le prédicat d'identité est inclus dans le champ de la logique en tant que prédicat spécial et accède à un rang fonctionnel important dans sa théorie en tant que constante ayant les mêmes mérites que les autres constantes de la logique classique.

References bibliographiques

- Bouveresse Jacques** (1980), « Frege, Wittgenstein et Dummett. La nouvelle querelle du réalisme. » Critique, 36.
 ____ (1987), La force de la règle. Wittgenstein et l'invention de la nécessité. Les Editions de minuit.
 ____ (1988), Le pays des possibles : Wittgenstein, les mathématiques et le monde réel. Les Editions de Minuit, 1988.
Brennan A.: Conditions of identity, Clarendon press, oxford 1988.

¹⁴ Quine (1958), p. 211-212.

- Brody, R.B:** Identity and Essence, Princeton Identity Press, 1980.
- Dummett, M:** Philosophie de la logique, Préface et Traduction de Fabrice Pataut, Ed de Minuit, 1991.
- _____ Frege- Philosophy of Language, Harvard University Press, Mass.
- Frege, G:** Ecrits logiques et philosophiques (1891-1892), Traduction française Imbert, le Seuil 1971.
- Geach P. T:** Reference and Generality, Ithaca, N.Y, Cornell 1980.
- Gibson Roger F.** (1982), The Philosophy of W.V.Quine, University Press of Florida.
- Gil Fernando** (1971), La Logique du Nom, L'Herne.
- Gochet Paul** (1978), Quine en perspective. Flammarion, Paris 1978.
- _____(2006), " L'Être selon Quine", dans Monnoyer Jean-Maurice Eds, pp.185-206.
- Griffin, N:** Relative Identity, Clarendon Press, Oxford 1977.
- Hintikka J:** Intentions of Intentionality, Reidel 194.
- Hookway Ch:** Quine, Language, experience, and reality, Stanford University Press, California 1988.
- Hume D:** Traité de la nature humaine (1 ère publication en 1739), traduction française Leroy.
- Largeault, J :** L'épistémologie de Quine, Revue « Critique », année 1977.
- _____ : Quine, questions de mots questions de faits, Ed Privat 1980.
- Quine Willard Orman** (1947) co-écrit avec Nelson Goodman, " Steps towards a constructive Nominalism", Journal of Symbolic Logic 12, pp. 105-122.
- _____(1951), Mathematical Logic. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- _____(1953), From a Logical Point of View, Harper Torchbooks New York and Evanston, IL. Traduit sous la direction de S. Laugier, Paris, Vrin 2003.
- _____(1958), Methods of Logic, Routledge & Keagan Paul, London.
- _____(1960), Word and Object, MIT Press, Cambridge, MA, and London. Traduit par J. Dopp et P. Gochet, avant-propos de P. Gochet, Paris, Flammarion 1999.
- _____(1966a), The Ways of paradox and Other Essays, New York : Random House
- _____(1966b), Elementary Logic. Cambridge, Mass. : Harvard University Press .
- _____(1969), Set Theory and Its logic. Cambridge, Mass. : Harvard University Press
- _____(1970), Philosophy of Logic. Prentice-Hall, INC, London.
- _____(1973), The Roots of Reference, La Salle: Open Court.
- _____(1974), « First General discussion session », Synthese 27pp. 481-508
- _____(1977), Ontological Relativity And Other Essays. Columbia University Press, New York 1969. Traduction française : Relativité de l'ontologie et autres essais. J. Largeault, Aubier-Montaigne, Paris 1977.
- _____(1979), « Facts of the Matter », Southwestern journal of philosophy Vol 9,p. 155-170.
- _____(1980), « Soft impeachment disowned », Pacific philosophical Quarterly 61/Octobre 1980.pp. 250-251
- _____(1981a), « What price Bivalence ? », Journal of Philosophy, Vol 78.
- _____(1981b), Theories and Things, Belknap Press/ Harvard University Press, Cambridge, MA and London.
- _____(1984a), «Relativism and absolutism », The Monist , 67. pp.293-295.
- _____(1984b), « Critical Review of Parsons's Mathematics in Philosophy », Volpp.783-794.
- _____(1984c), « Review of Parsons's Mathematics in Philosophy » Journal of Philosophy, Vol 81, pp. 783-794.
- _____(1986), « Reply to Parsons », in Hahn and Schilp eds.
- _____(1991) « Immanence and Validity », Dialectica, Vol 45, N° 2-3 p. 219-230.

- _____(1994), « Promoting Extensionality » Synthese 98/, pp.143-151.
- _____(1995), « Naturalism; Or, Living within one's means », Dialectica VOL 49. N° 2-4. pp. 251-261.
- Rosner J. A.**, « Quine's global structuralism ». Dialectica, Vol 50, N° 3, 1996.
- Rossi Jean-Gérard** (2001), Le vocabulaire de Quine, Ellipses, Paris.
- Wiggins, D:** Sameness and Substance, Harvard University Press, 1980.
- C.J.F. Williams** (1989), What is Identity? Clarendon, Oxford 1989.
- Zaslowsky D** : "Existence, identité et predication", Revue philosophique, 1984, année 109, Tome CLXXIV, p. 27.
- _____ : Analyse de l'être, ed de minuit 1982.